

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n°1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 1/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit **FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Prévu uniquement pour un usage industriel. N'est pas destinée à l'usage personnel sous cette forme ou concentration.

Ne pas ingérer.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Lucta (Guangzhou) Flavours Co., Ltd

173-175 Youyi Road, Guangzhou Eco & Tech Development District, P.R. China 510730

Tél. : +86 20 82210546- Fax : +86 20 82210547

Web : www.lucta.com

E-mail : hu.gao@lucta.com.cn

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél. : +86 20 82210546 (8 :45 – 16 :45 Heure locale Chinep))

Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : <http://echa.europa.eu/en/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 2/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Section 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Non classé dangereux.

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

EUH208 – Contient 3-(p-méthoxyphényl)-2-méthylpropionaldéhyde. Peut produire une réaction allergique.

2.2. Eléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP) :

Pictogramme(s) de danger : Néant.

Mention d'avertissement : Néant.

Mention de danger : Néant

Conseils de prudence : Néant

EUH208 : Contient 3-(p-méthoxyphényl)-2-méthylpropionaldéhyde. Peut produire une réaction allergique

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible pour le moment.

Section 3. Composition/information sur les composants

3.2. Mélanges

Mélange de substances aromatiques.

Nom chimique	Numéros Index / CAS / CE / Enregistrement	Classification 67548/CEE	Classification Règlement CE N° 1272/2008	Concentration %
p- Méthoxyben- zaldéhyde	123-11-5 204-602-6	Xn – Nocif ; R22	Acute Tox.4 ; H302	1 – 4.99 %
Vanilline	121-33-5 204-465-2	Xi – Irritant ; R36	Eye Irrit. 2 ; H319	1 – 4.99 %
3-(p- méthoxyphényl)-2- méthylpropion- aldéhyde	5462-06-6 226-749-5	Xi – Irritant ; R36 R43	Eye Irrit. 2 ; H319 Skin Sens. 1 ; H317	< 1 %

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 3/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Section 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours :

Premiers secours

Commentaire général :

Dans tous les cas d'intoxication potentielle, consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

Evacuez la victime de la zone d'accident et transporter la personne à l'air libre. Si nécessaire, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon. Si nécessaire, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes au minimum. Si nécessaire, appeler un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Donner un verre de lait ou d'eau. Si nécessaire, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Prendre en compte les éventuelles phrases de risque mentionnées à la section 2.2

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'intoxication, consulter immédiatement un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser du Dioxyde de carbone, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée comme moyens d'extinction.

Moyens d'extinction NON appropriés :

Eau en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Éviter de respirer directement le produit. Si nécessaire, utiliser des systèmes de ventilation appropriés.

Exposition possible aux produits de combustion toxiques.

5.3. Conseil aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers :

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

Assurez une bonne ventilation dans les zones de travail concernées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n°1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 4/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts, les eaux souterraines et les eaux de surface ou dans le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eliminer les sources d'ignition. Assurer une ventilation adaptée. Manipuler avec des gants appropriés.

Absorber les déversements et les flaques en utilisant du sable ou de la poudre inerte.

Le matériau utilisé pour le nettoyage des déversements devraient être éliminés rapidement selon les exigences réglementaires locales applicables.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation

Respecter les règles habituelles d'hygiène personnelle.

Porter des gants et des protections oculaires et/ou du visage en cas de nécessité.

Laver avec beaucoup d'eau après tout contact avec des agents chimiques, avant les pauses, les repas et la fin de la journée de travail.

Les vêtements et les chaussures devraient être soigneusement lavés avant d'être réutilisés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de toutes sources d'ignition. Eviter de fumer dans les zones de stockage et lors de manipulation de ce produit. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière et dans un emballage hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2 et les données de la fiche technique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n°1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 5/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Section 8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle	Aucune information disponible.
.	
8.2. Contrôles de l'exposition	Utiliser si possible des systèmes clos pour le transfert et pour la transformation du produit. Maintenir une température basse pour le processus d'incorporation. Toujours assurer une ventilation adéquate.
Protection individuelle	
Protection respiratoire	Eviter de respirer le produit. En cas de nécessité, utiliser un système de protection approprié.
Protection des mains	Eviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection résistants aux agents chimiques.
Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité contre les projections en cas de nécessité.
Protection de la peau	En cas de nécessité, porter des vêtements de protection pour éviter la contamination des vêtements personnels.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence :	Liquide clair légèrement visqueux.
Couleur :	Incolore à jaune pâle.
Odeur :	Caractéristique.
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible.
pH :	Aucune donnée disponible.
Point de fusion (°C) :	Aucune donnée disponible.
Point de congélation (°C) :	Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition (°C) :	Aucune donnée disponible.
Point d'éclair (°C) :	> 120.
Taux d'évaporation (°C) :	Aucune donnée disponible.
Inflammable :	Aucune donnée disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité :	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur (mmHg 20 °C)	Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible.
Densité (g/ml à 20 °C) :	0.893 – 0.913
Solubilité (g/L à 20 °C) :	Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 6/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Coefficient de partage octanol/eau : Aucune donnée disponible.

Température d'auto-ignition : Aucune donnée disponible.

Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

Viscosité (cps à 40 °C) : Aucune donnée disponible.

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Les spécifications indiquées dans le présent document ont été déterminées à partir d'un premier échantillon et peuvent subir des modifications selon les données provenant de lots successifs de fabrication.

Les ajustements impliqueront la validation d'une nouvelle fiche de données de sécurité avec sa version correspondante.

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique Stable à des conditions normales environnementales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter Nous recommandons d'éviter le contact avec les agents oxydants forts et les sources de chaleur.

10.5. Matières incompatibles Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux Aucun connu.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests toxicologiques, mais elle est composée de matières premières possédant une bibliographie toxicologique établie.

Section 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests écotoxicologiques mais elle est composée de matières premières possédant une

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 7/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

	bibliographie écotoxicologique établie.
12.2. Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité : non déterminée. Précaution : éviter la contamination du sol, de la terre et des eaux de surface.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Aucune information disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Aucune information disponible.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets	Éliminer selon les réglementations locales. Ne pas rejeter les déchets directement dans les égouts ou l'environnement. Nous recommandons l'incinération pour éliminer tous les résidus. Ne pas réutiliser les emballages vides. Pour plus d'informations, merci de lire les sections 6,7 et 8 ci-dessus.
---	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 8/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Section 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA		
14.1 Numéro ONU	Le produit n'est pas soumis aux prescriptions relatives au transport : - ADR pour la route/RID pour le rail – IMO/IMDG pour la mer - ICAO/IATA pour le transport aérien				
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies					
14.3 Classe(s) de danger pour le transport					
14.4 Groupe Emballage					
14.5 Dangers pour l'environnement					
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				En cas de fuite accidentelle ou d'incendie durant le transport, se référer aux instructions indiquées aux points 5, 6, 7 et 8 ci-dessus.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC					

Section 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune information pertinente disponible pour le moment.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour le moment.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006 rectifié

Révision : 26/01/2014

Page : 9/9

Version : 2

NOM COMMERCIAL : FRAGRANCE PURE VANILLIN 2035P

Section 16. Autres informations

Les informations de cette fiche de données de sécurité reposent sur les éléments fournis par le fabricant.

Libellé des phrases R et H : R22 – Nocif en cas d'ingestion.

R36 – Irritant pour les yeux.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ :

Les informations contenues dans ce document se basent sur les données disponibles. Elles ne présentent toutefois aucune garantie, implicite ou explicite, concernant la précision des données ou les résultats obtenus à partir de ces données. Dans la mesure où les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions que nous ne pouvons maîtriser, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation.
